FTDES
FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
Département Observatoire Social Tunisien

N°113

RAPPORT Février 2023

423 Protestations

17 Suicides et tentatives de suicide

770 Migrant(e)s

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Adresse: 2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National), 2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

(00216) 71 325 129 (00216) 71 325 128 contact@ftdes.net

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG
CCFD TERRE SOLIDAIRE
Soyons les forces du changement

Rapport du mois de Février 2023 sur les protestations sociales

Introduction

En termes d'indicateurs économiques et sociaux, le mois de février 2023 n'a pas différé du mois précédent, inaugurant ainsi une année qui semblait difficile à tous points de vue. L'Institut national des statistiques avait publié une déclaration indiquant un taux de croissance économique de l'ordre de 1,6% pour le dernier trimestre de l'année 2022 et une légère baisse du taux de chômage pour les titulaires de diplômes supérieurs estimée à 0,3% (24%), contre une hausse du taux de chômage des demandeurs d'emploi de la tranche d'âge 15/24 ans estimée à 38,8% à la fin de l'année 2022. Le taux de chômage national s'élève à 15,2.%

L'institut a également annoncé une augmentation du taux de pauvreté estimée à 15,2% au cours de l'année 2015 et à 16,6% en 2021. L'INS confirme que volume du PIB n'a pas encore atteint son niveau enregistré à la fin de l'année. 2019, c'est-à-dire avant la pandémie du COVID, ce qui signifie sans aucun doute la hausse continue de l'indice de pauvreté parallèlement à la baisse du pouvoir d'achat due à la hausse des prix, et donc la hausse des taux d'inflation à plus de 10% au début de cette année.

Il n'y a donc pas de différence en termes d'indicateurs de chômage, de pauvreté et d'emploi entre les deux premiers mois de 2023. Cependant, le mouvement social et les manifestations au cours du mois de février ont enregistré une baisse d'environ 18,6 % par rapport à janvier, ce qui ne peut s'expliquer que par les évolutions politiques et sécuritaires qu'a connues le pays tout au long du mois de février. Un mois qui a été marqué par une vague d'arrestations massives d'hommes d'affaires, de personnalités politiques, d'anciens ministres, d'anciens députés, de syndicalistes et de journalistes pour "complot contre la sécurité de l'État". Les institutions officielles n'ont présenté aucune clarification sur la nature

de ces accusations. Ces évènements étaient accompagnés de discours violents, haineux et accusateur à l'encontre d'organisations et de militants des droits de l'homme, que ce soit dans le discours officiel ou sur les réseaux sociaux diffusé par des militants affiliés à l'autorité existante ou ses partisans.

Ainsi, au cours du mois de février, une crise des droits de l'homme s'est ajoutée à la crise économique et sociale accompagnées par un approfondissement de la crise politique existante, si bien que le climat est devenu inapte au citoyen à exprimer ses revendications pour deux raisons : à cause de la rhétorique croissante d'intimidations, de menaces et d'accusations, et le fait de considérer la protestation comme une forme de complot, d'autant plus que la vague d'arrestations s'est basée sur l'inculpation d'envenimer la paix sociale. Deuxièmement, l'absence d'une partie officielle qui puisse réagir positivement avec les manifestants et comprendre ses demandes.

La baisse enregistrée du nombre des protestations due aux intimidations et aux menaces implique le recours à des solutions alternatives. Comme expliqué dans nos rapports précédents ; ces solutions pour la salvation individuelle reposent sur la violence, contre soi-même comme le suicide ou la migration irrégulière ou encore la toxicomanie, la contrebande et le travail parallèle sous toutes ses formes, ou contre l'autre comme la roberie, les braquages, la violence et l'intégration des réseaux criminels et des réseaux d'intérêts et d'influence. Ainsi, le calme constaté ne signifie pas le contentement et l'acceptation de la situation actuelle ou la trêve en attendant qu'une solution soit trouvée, mais plutôt c'est une sorte d'isolation et de déconnection due à l'absence de clarté et d'horizons par rapport à la résolution de la crise économique et sociale.

Les indicateurs actuels indiquent que l'autorité s'oriente fortement vers la criminalisation du mouvement social, surtout après avoir poussé la situation sociale dans une tempête d'événements déstabilisants.

Il est à noter que le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux, depuis le lancement de son projet, l'Observatoire Social Tunisien, à la fin de l'année 2013, œuvre à observer les protestations sociales spontanées, c'est-à-dire celles qui n'agit sous aucune couverture syndicale ou politique, mais plutôt menées par des citoyens marginalisés et nécessiteux vivant une crise existentielle dans les différentes régions de la Tunisie. Le Forum a réussi grâce à son expérience à cartographier le mouvement social et à recenser les revendications des manifestants, la nature et les formes des protestations, et il a continué à publier

ces données importantes mensuellement sans noter aucune interaction de la part des autorités avec ces manifestations.

Le FTDES considère qu'intimider le mouvement social en adoptant la solution sécuritaire, ou le diffamer dans le discours officiel, ou poursuivre les acteurs sociaux ne peut pas être une solution pour imposer une trêve sociale. L'approche adoptée pousse plutôt les acteurs sociaux à trouver des solutions alternatives en dehors des cadres organisés et réguliers, approfondissant ainsi la crise sociale et encourageant les conduites négatives comme l'addiction, la déscolarisation, la criminalité, le commerce parallèle et la migration irrégulière. D'autant plus que le mouvement social a accumulé ces dernières années une expérience d'organisation, de défense de ses revendications, de force de propositions et d'alternatives, mais n'a été rencontré que par la négligence et le refus de négociation, la criminalisation et les poursuites.

Distribution Géospatiale

Le Grand Tunis s'est classé premier en termes de gouvernorats les plus en colère et les plus protestataires tout au long du mois de février, enregistrant 27 % du nombre total de manifestations observées (116 mouvements de protestation).

Le Grand Tunis est la capitale politique de la Tunisie, où des manifestations ont éclaté sur fond politique et de droits humains, parallèlement aux développements qu'a connue la scène politique et des droits humains tout au long du mois de février.

423 mouvements			
L'Ariana	18	Ben Arous	5
Bizerte	7	Tunis	116
Zaghouan	4	La Manouba	23
Nabeul	4	Béja	3
Jendouba	4	Siliana	8
Le Kef	24	Sousse	31
Sfax	16	Monastir	6
Mahdia	4	Sidi Bouzid	34
Kasserine	5	Kairouan	30
Tataouine	4	Gabès	5
Medenine	24	Tozeur	3
Kebili	33	Gafsa	12

Les taux de protestation étaient comparables dans le reste des régions, se situant dans les limites d'environ 30 manifestations à Sidi Bouzid,

Kébili, Sousse et Kairouan, d'environ 24 mouvements de protestation à Kef, Médenine et Manouba, et d'environ 12 mouvements de protestation à Gafsa.

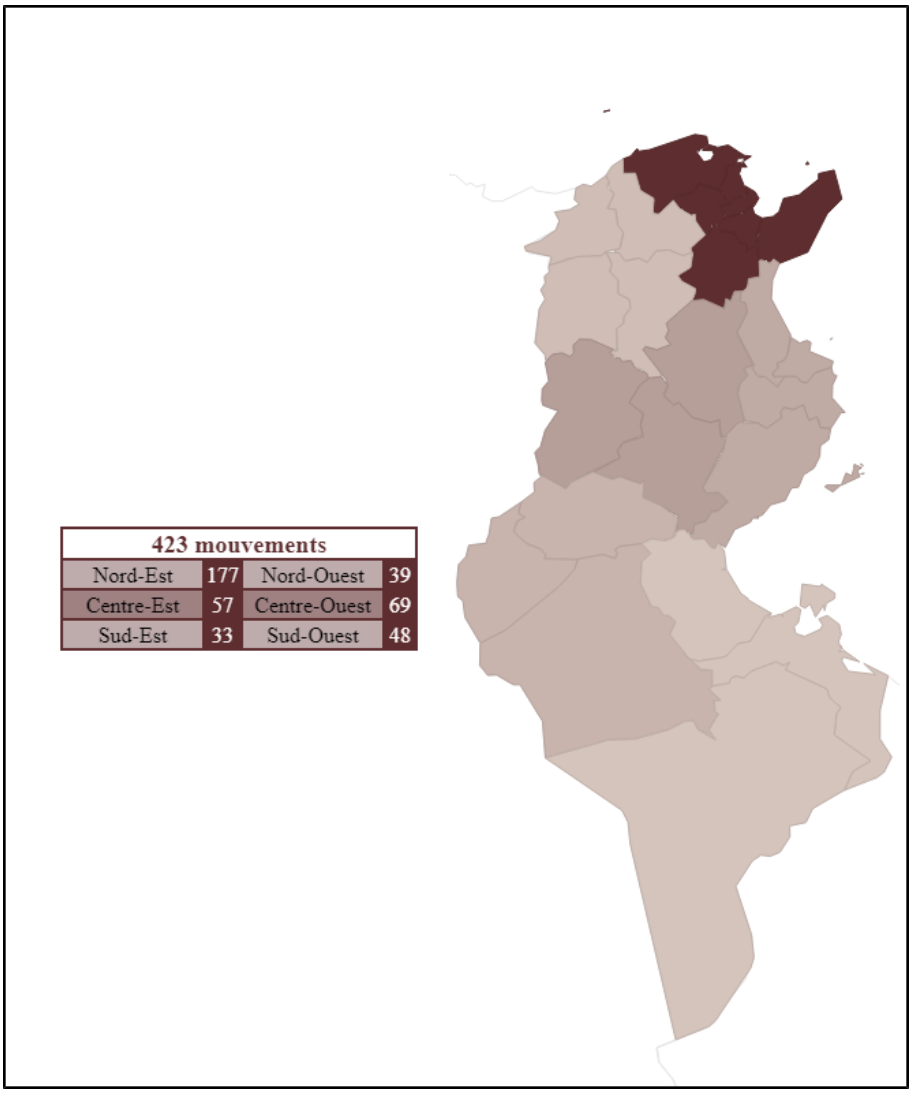

La région du nord-est, qui comprend les États du Grand Tunis, Nabeul, Zaghouan et Bizerte, a enregistré 41 % du nombre total de manifestations observées en février. En parallèle, cette région a enregistré le pourcentage le plus faible en termes de protestations aléatoires à 22,5 %. Par protestations aléatoires, on entend celles qui tendent vers la violence, perturbent les intérêts des citoyens et paralysent l'administration.

Dans la région Centre-Ouest (qui comprend Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine), la situation est inversée, ce qui témoigne de l'ampleur de la tension existante. Cette région a enregistré 69 mouvements de protestation, le taux de protestations aléatoires s'élève à 75 %. Dans la région Centre-Est, c'est-à-dire les villes de Sousse, Monastir, Mahdia, et Sfax, ce pourcentage s'élève à 78,9 % et dans la région du sud-ouest (qui comprend Gafsa, Tozeur et Kebili), il s'élève à 77,

%. Ce pourcentage atteint 76,9% dans la région du nord-ouest (qui comprend les gouvernorats de Béja, Jendouba, Kef et Siliana) et atteint 78,7% dans la région du sud-est (qui comprend les gouvernorats de Gabès, Médenine et Tataouine).

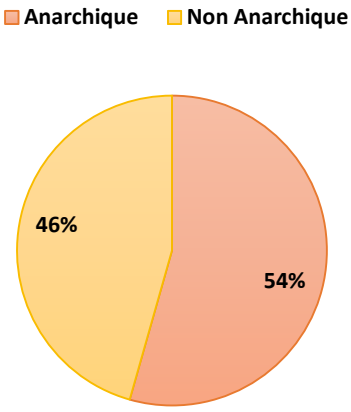

Le taux de protestations aléatoires à l'échelle nationale a atteint 54,4 %. Ce pourcentage est inférieur au pourcentage enregistré au cours du mois écoulé, mais il présente de nettes différences dans sa composition entre les régions.

Il est également à noter que bon nombre des manifestations sont organisées, c'est-à-dire annoncées à l'avance et qui n'ont pas éclaté en réaction momentanée pour protester contre une demande ou pour exprimer la colère.

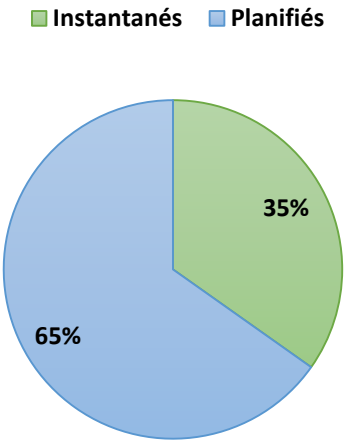

À Sidi Bouzid, par exemple, 34 mouvements de protestation ont été enregistrés tout au long du mois de février, dont 32 organisés et transformés ensuite en manifestations aléatoires. À Kairouan, 17 manifestations organisées se sont transformées en manifestations aléatoires. Au Kef, 100 % des manifestations organisées sont devenues aléatoires, et à Médenine, 96 % des manifestations organisées sont devenues aléatoires. Cette transformation est sans doute un

indice de l'ampleur de la colère latente dans les protestations citoyennes et le mouvement social.

Les acteurs et les revendications

Les acteurs des manifestations de février étaient des deux sexes, avec un taux mixte de 86,3 %, tandis que les manifestations impliquant exclusivement des hommes représentaient 12,5 %.

Les étudiants arrivent en tête en termes de contestataires, suivis des habitants des villes et des régions qui connaissent des carences dans les services de base ou leur absence totale, les employés et ouvriers viennent en dernier rang, ce qui confirme la crise du climat professionnel. Dans le tableau ci-dessous figure une indication des différents acteurs qui ont protesté tout au long du mois de février.

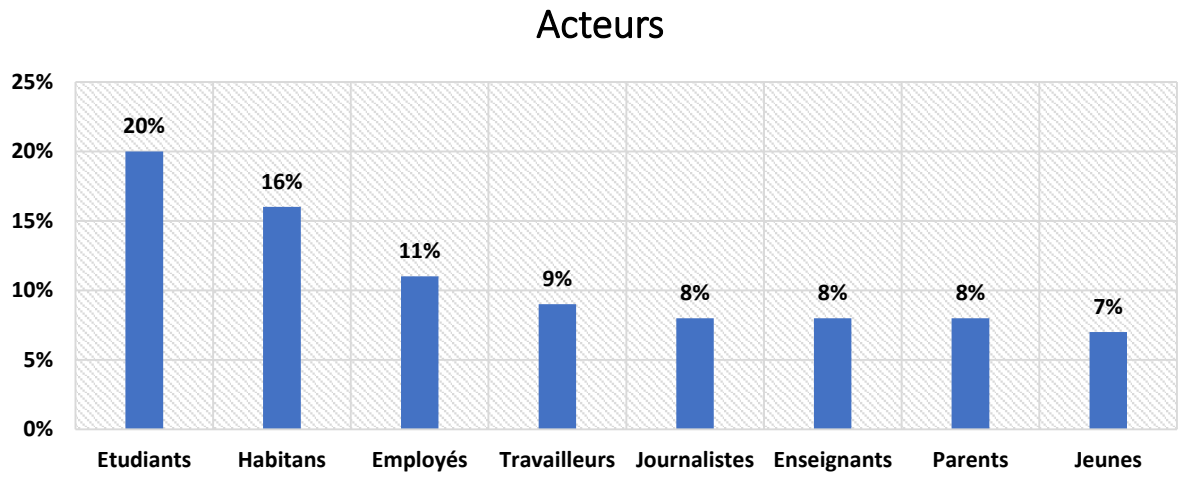

Quant aux revendications, elles sont anciennes et renouvelées, et concernent les droits professionnels, notamment le règlement des situations, l'obtention des cotisations financières, le droit à l'emploi, à l'affectation, et autres revendications renouvelables.

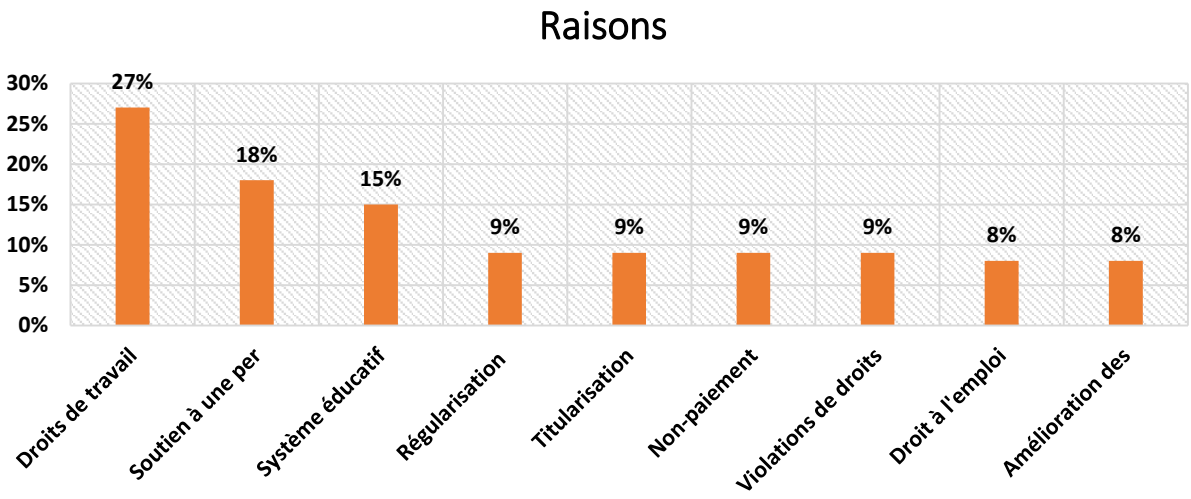

Les revendications d'origine économique et sociale représentaient 40% du total des revendications soulevées par les manifestants tout au long du mois de février, suivies des revendications d'origine administrative, y compris le service public, en premier lieu à 44%, et des revendications politiques en troisième lieu à 11 %, puis les demandes liées à l'infrastructure de 8 %.

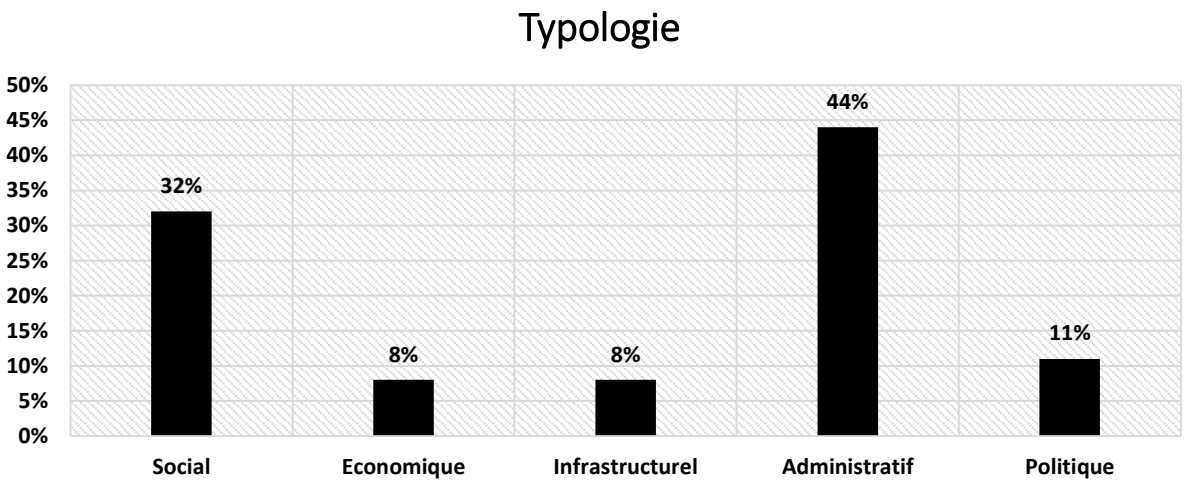

Les formes et espaces de protestation

Le sit-in a été la forme de protestation la plus importante avec un taux de 35,5 %, suivi des vigiles avec un taux de 17 %, puis des appels via les médias avec un taux de 14,4 %. Tout au long du mois de février, les demandeurs ont adopté d'autres formes de protestation, telles que des grèves, l'organisation de campagnes médiatiques, les publications sur les réseaux sociaux, l'organisation de marches pacifiques, la fermeture de routes et d'autres formes.

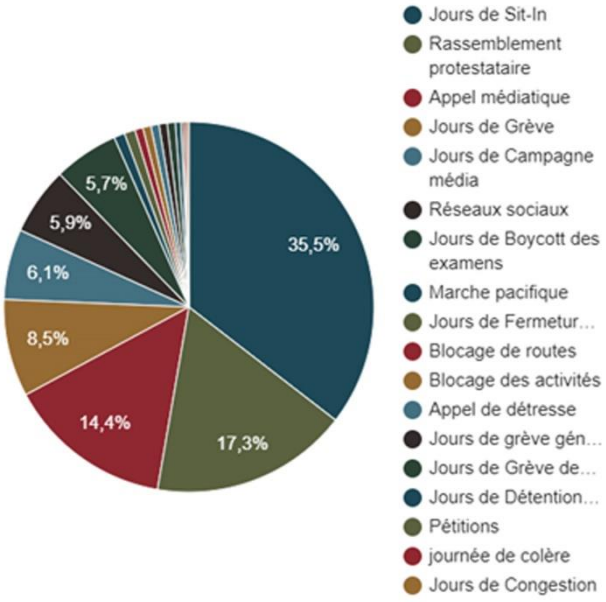

Les autorités centrales (le gouvernement et la présidence de la république) représentaient la cible majeure des manifestants, avec un taux d'environ 60 %, suivies par les autorités régionales avec un pourcentage de 29 %, puis les municipalités avec un pourcentage de 7 pour cent. Les autorités judiciaires étaient également ciblées par 4 pour cent des manifestants.

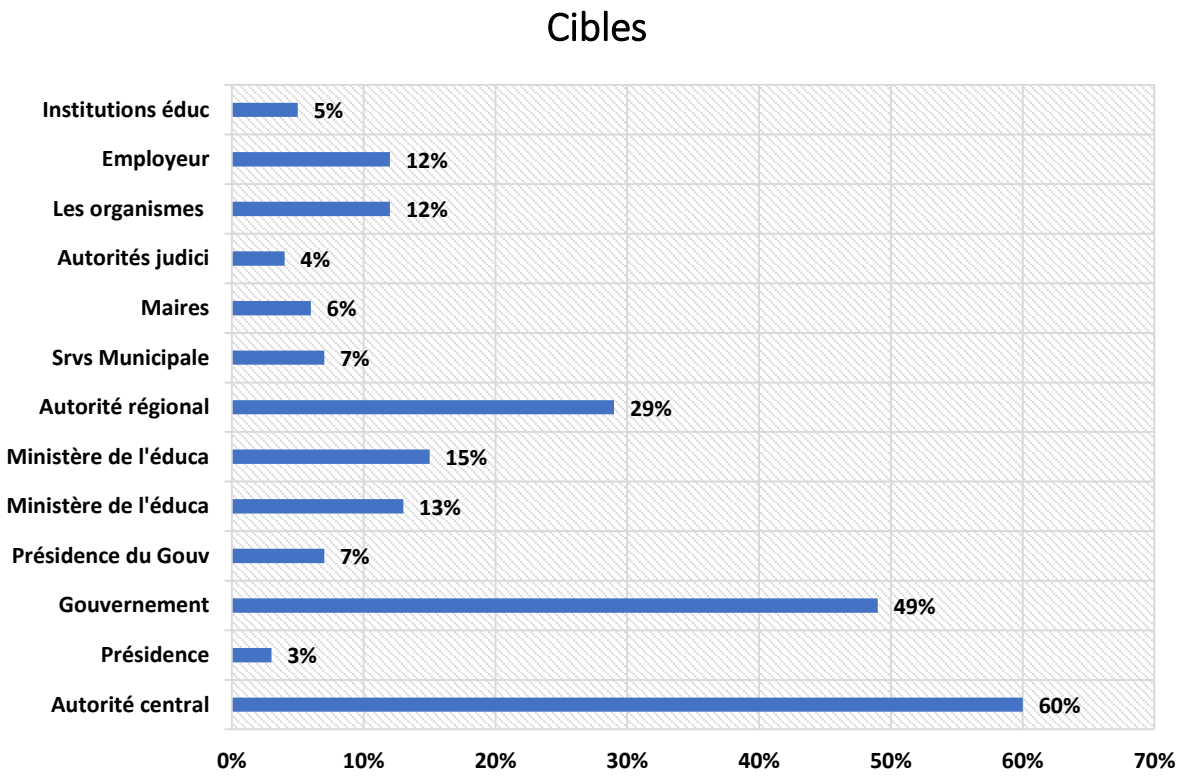

Il est à noter que les médias sont apparus comme un espace important permettant aux manifestants d'exprimer leurs revendications, à un taux d'environ 20 % au cours du mois de février. Les établissements d'enseignement, les routes, les lieux de travail, les espaces administratifs et les réseaux sociaux ont également été, à des degrés divers, des théâtres de protestation et des espaces d'expression de revendications.

Conclusion

En conclusion, le mois de février a été un autre mois de colère et de protestation, d'expression de nouvelles revendications qui ne sont pas traitées, que ce soit au niveau régional ou central. Ces revendications sont pour la plupart traditionnelles liées à l'amélioration de la qualité de vie, au droit à une vie décente et à la dignité des demandeurs. Ce sont presque les mêmes slogans et droits pour lesquels la révolution a éclaté il y a 12 ans. Il est à noter que l'autorité, au lieu d'interagir avec ces revendications, de lire la carte des protestations, de diagnostiquer les revendications et de rechercher des solutions urgentes et stratégiques, procède, encore une fois, à adopter les mêmes politiques des gouvernements successifs pour traiter le mouvement social et les protestations, et continu à les criminaliser et à les stigmatiser ce qui pousse les individus à chercher des alternatives pour la salvation individuelle.

La migration non-règlementaire en Février 2023

Le mois de février 2023 a connu des chiffres sans précédent à cette période de l'année, malgré les conditions météorologiques inadaptées pour les opérations de traversées. De nombreux facteurs ont contribué à l'augmentation de certains chiffres, notamment ceux liés à la situation politique, économique et sociale et les répercussions des politiques européennes d'externalisation des frontières.

Depuis le début de l'année, les autorités tunisiennes ont arrêté 7.496 migrants le long des côtes tunisiennes, soit une augmentation de 242% en comparaison à la même période en 2022, et une multiplication par plus de sept par rapport à la même période en 2020. La campagne discriminatoire contre les migrants d'Afrique subsaharienne a contribué à approfondir la tendance d'expulsion.

Nous avons observé à la fin du mois février un phénomène de fuite massive de la Tunisie à la suite des événements qui ont suivi la déclaration de la présidence de la République le 21 février, et qui consistent à des poursuites sécuritaires sous prétexte de statut administratif, des expulsions de travailleurs, des expulsions de domicile et des agressions physiques et verbales.

770 Tunisiens sont arrivés sur les côtes italiennes au cours du mois de février, dont 74,80% hommes, 6,6% femmes et 18,57% mineurs, soit une augmentation de 60% par rapport à février 2022.

Les pressions européennes, notamment italiennes, ont réussi à pousser les autorités tunisiennes à créer une atmosphère peu accueillante pour les migrants et un environnement qui pousse la plupart d'entre eux à chercher un exutoire pour fuir un pays qui devient de plus en plus dangereux pour eux. Les réseaux de passeurs de migrants profitent de ces politiques pour attirer plus de chasseurs de rêves et accumuler des profits au détriment de la vie des migrants.

Comparaison des mêmes périodes durant -2020-2021-2022-2023

	2020			2021			2022			2023		
Mois	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	68	22	316	84	17	463	382	124	1155	341	85	2322
Février	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036	770	177	5147
Total	94	47	887	744	94	1736	690	219	2191	1111	262	7469

Les arrivants sur les côtes italiennes février 2023

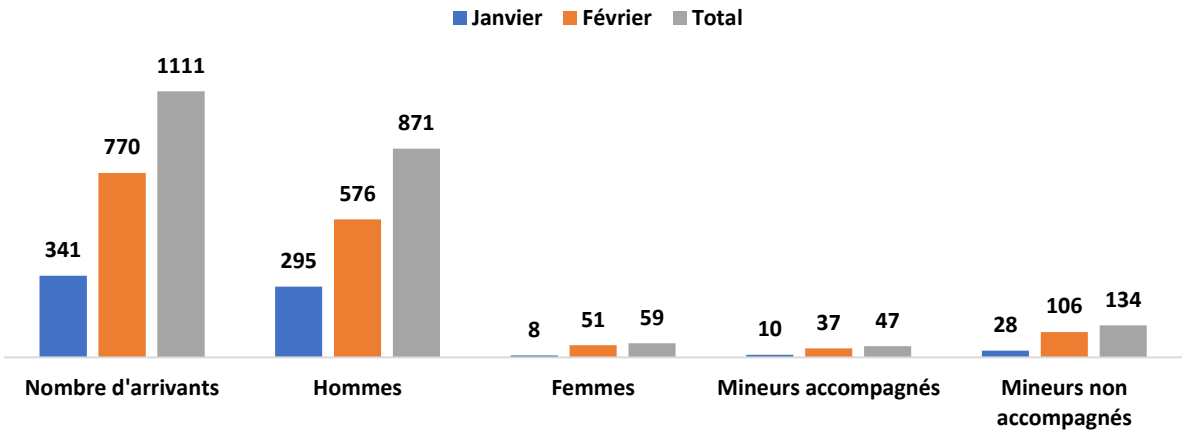

Les opérations de traversées interceptées par région durant février 2023

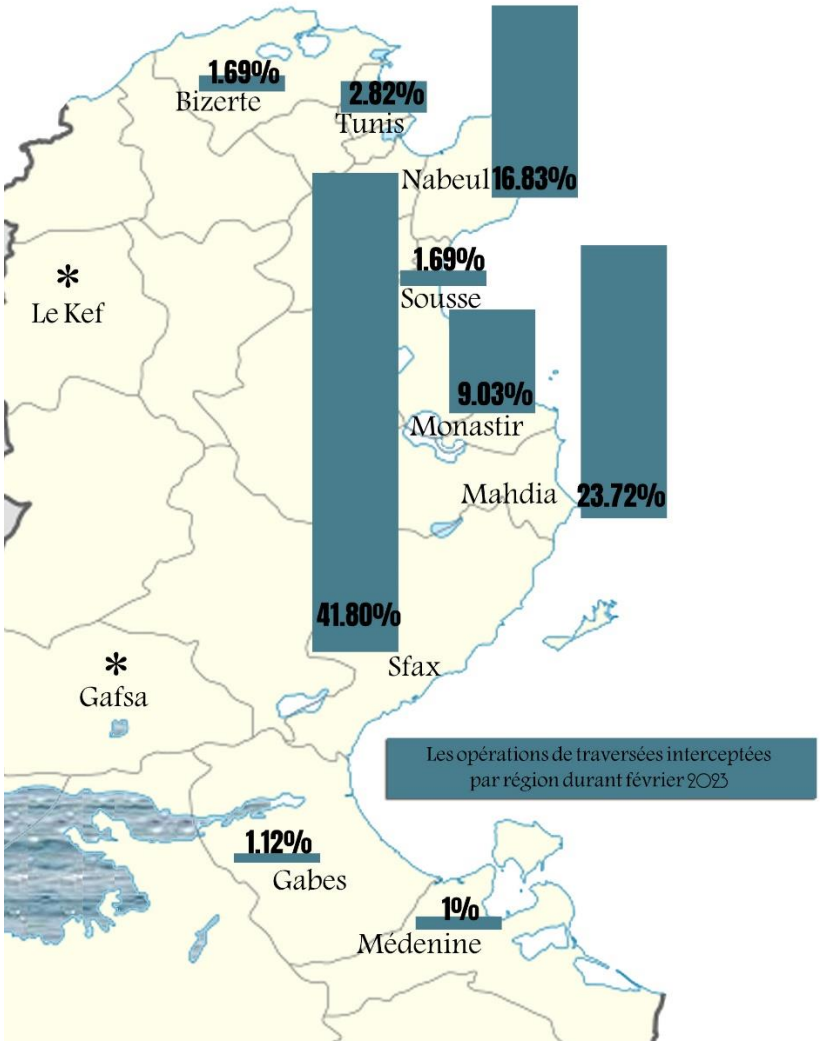

* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins d'opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

Les arrivants selon les nationalités durant février 2023

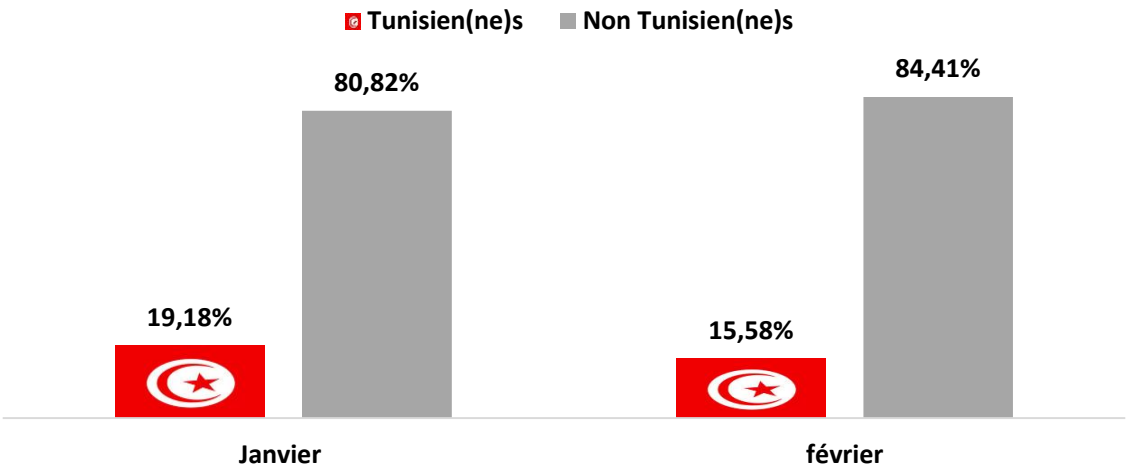

Les opérations de traversées interceptées durant février 2023

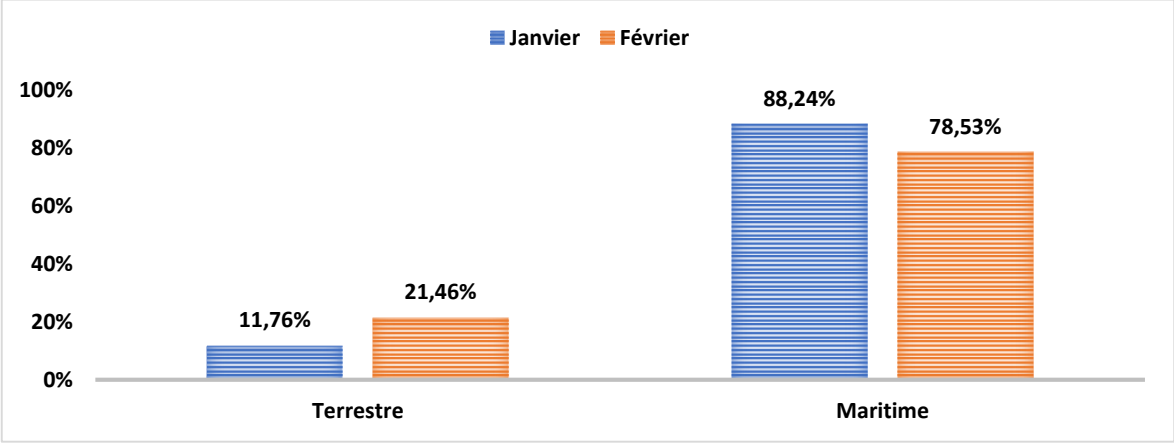

Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2023

Mois	Nombre de victimes et de personnes Disparues
Janvier	28
Février	7
Total	35

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2023	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2023
35	315

La violence en Février 2023

Introduction :

Le mois de février a été marqué par une augmentation remarquable des cas de violence constatés, et une nette propagation des propos violents, haineux et racistes, notamment dans l'espace cybernétique. Ces propos ont envahi les réseaux sociaux et les espaces publiques sous forme de campagnes de diffamation, d'insulte et d'intimidation visant des personnalités politique, des hommes d'affaires, des journalistes, des activistes, des défenseurs de droits et même des ONGs et des associations et c'était l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Ces campagnes sont les principaux responsables d'une vague sans précédent de discours racistes et discriminatoires, d'arrestations et d'actes de violence et d'intimidation visant les subsahariens. Un grand nombre de la diaspora africaine à Sfax, Ariana, Sousse et la capitale Tunis était victime d'actes de violence, s'est trouvé sans abri et sans nourriture, privé de leur droit à la santé et au transport.

Selon les médias, les cas d'agressions observés ont dépassé 2000 en deux semaines, c'est-à-dire, la période qui a suivi le discours du président de la République Kais Said empreint de discrimination contre les subsahariens.

Distribution géospatiale de violence :

Le Grand Tunis arrive en première position, enregistrant 35,3% des cas de violence observés au cours du mois de février, suivi par les gouvernorats de Bizerte et Sousse en deuxième position, avec chacun 17,6% du nombre total des actes observés. Le gouvernorat de Kairouan a enregistré 11,8% des cas de violence, tandis que le gouvernorat de Sfax a enregistré 5,9%, et le même pourcentage a été enregistré dans le gouvernorat de Kébili.

L'Ariana	0%	Ben Arous	0%
Bizerte	17.6%	Tunis	35.3%
Zaghouan	0%	La Manouba	0%
Nabeul	0%	Béja	0%
Jendouba	0%	Siliana	0%
Le Kef	0%	Sousse	17.6%
Sfax	5.9%	Monastir	0%
Mahdia	0%	Sidi Bouzid	5.9%
Kasserine	0%	Kairouan	11.8%
Tataouine	0%	Gabès	0%
Medenine	0%	Tozeur	0%
Kebili	5.9%	Gafsa	0%

Le reste des gouvernorats n'ont pas connu d'incidents violents au cours du mois de février.

Distribution genrée :

Les femmes étaient les victimes de 35,3 % des incidents violents enregistrés et représentaient 5,6 % des auteurs. Alors que les hommes ont été victimes dans 52% et représentaient 88,2% des auteurs d'incidents violents enregistrés. Le reste des événements est survenu sous une forme mixte.

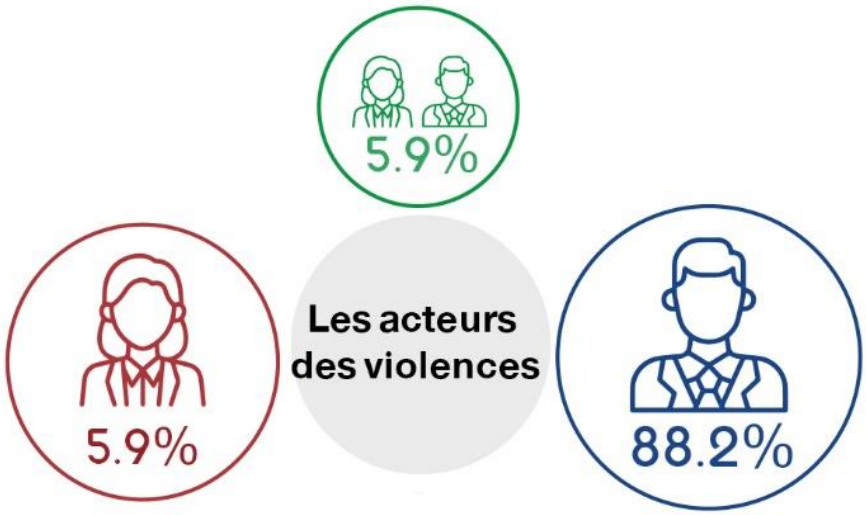

Types de violence :

Comme le mois précédent, les cas de violence étaient majoritairement individuels à 64,7%, tandis que 35,3% des actes violents étaient collectifs.

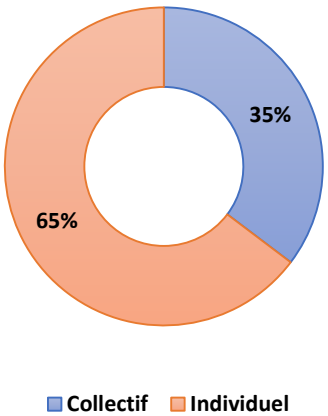

Cette classification comprenait les mois de janvier, décembre et novembre de l'année dernière, où la violence était essentiellement individuelle.

La violence criminelle était la forme la plus répandue au cours du mois de février, atteignant 64,7 % de la violence totale enregistrée, suivie de la violence institutionnelle à 11,8 %, de la violence économique à 11,8 % et de la violence de protestation au même taux à 11,8 %.

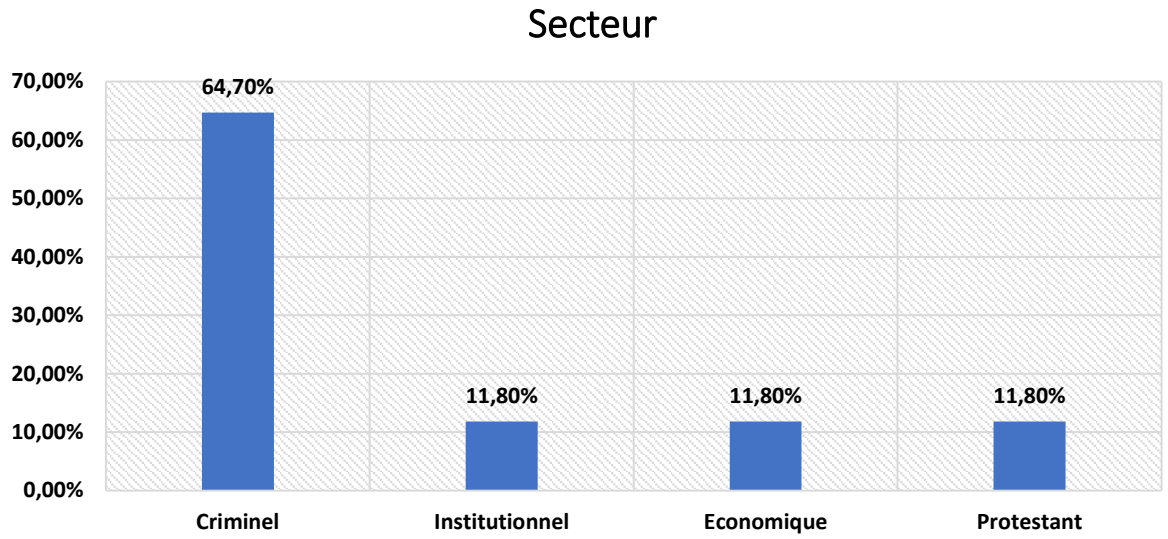

Espaces de Violence :

Face à la flambée de violence qui a caractérisé le mois de février, l'espace public, la rue, est redevenu le cadre principal des incidents violents recensés, avec 64,7 %, suivi par le foyer, qui a connu 17,6 % des incidents violents, les moyens de transport avec 5,9 %, l'espace éducatif avec 5,9 % et les cyber média virtuels avec le même pourcentage, 5,9 %.

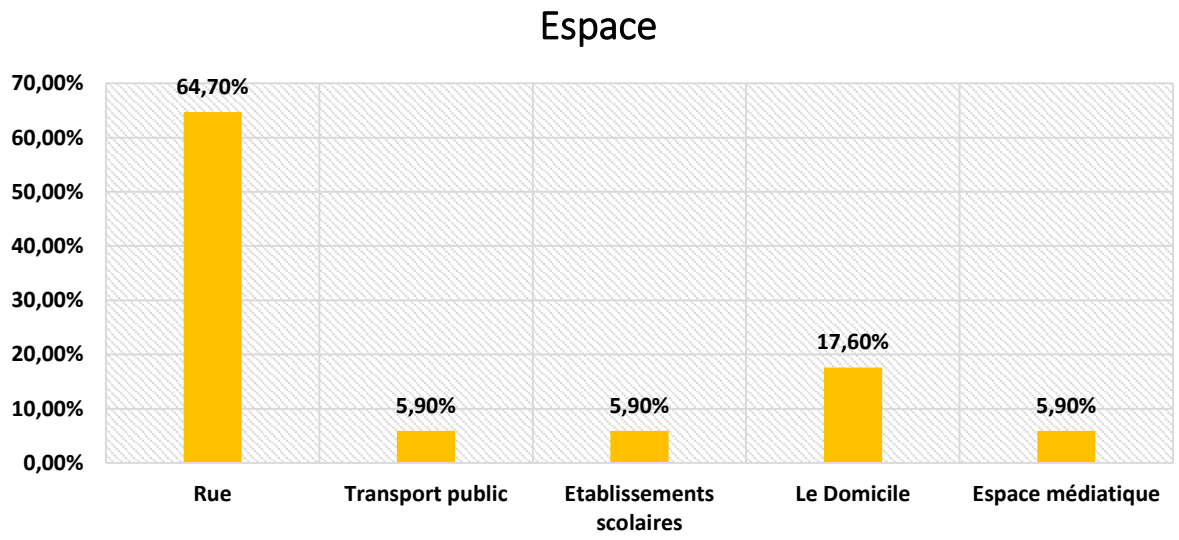

Suicide et tentatives de suicide en Février 2023

Le mois de février a enregistré 17 cas entre tentatives et cas de suicide, avec une baisse relative par rapport au chiffre enregistré le mois précédent, janvier. Le gouvernorat de Sidi Bouzid a connu 3 cas, le gouvernorat de Kairouan 3 cas, suivi par Nabeul avec deux cas et les gouvernorats de Bizerte, Sfax, Mahdia, Tataouine, Gabes, Monastir, Sousse et Ben Arous avec un seul chacun. Aucun cas de suicide ou tentative de suicide n'a été enregistré dans le reste des gouvernorats.

17 suicides			
L'Ariana	0	Ben Arous	1
Bizerte	1	Tunis	0
Zaghouan	0	La Manouba	1
Nabeul	2	Béja	0
Jendouba	0	Siliana	0
Le Kef	0	Sousse	1
Sfax	1	Monastir	1
Mahdia	1	Sidi Bouzid	3
Kasserine	0	Kairouan	3
Tataouine	1	Gabès	1
Medenine	0	Tozeur	0
Kebili	0	Gafsa	0

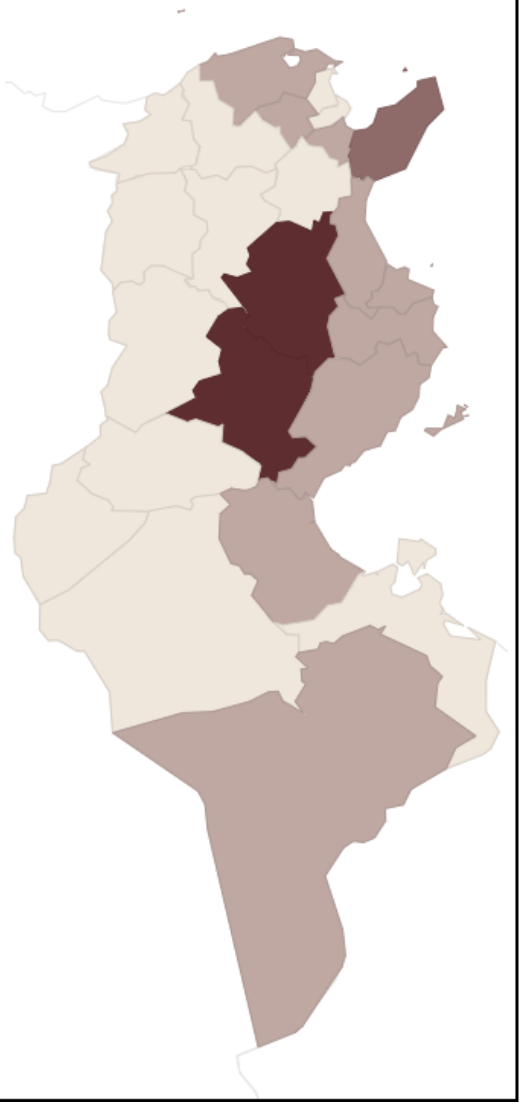

Distribution Genrée :

70,6% de ceux qui se sont suicidés ou ont tenté de se suicider en février 2023 étaient des hommes, tandis que le pourcentage de femmes était d'environ 29,4%.

Formes de Suicide :

41,2% des suicides et tentatives de suicide enregistrés ont été par pendaison et 41,2% par brûlure, 11,8% par utilisation d'arme ou d'arme blanche et 5,9% par précipitation.

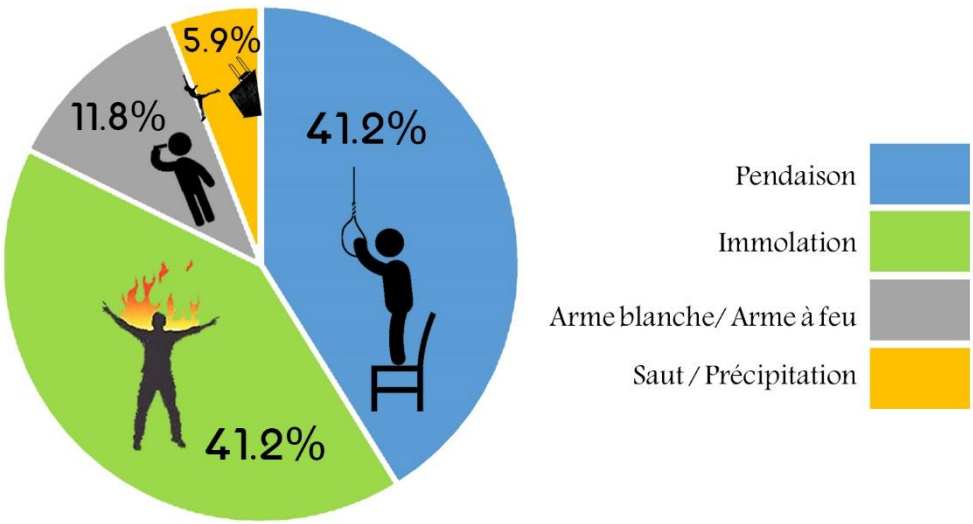

Tranche d'âge des victimes de suicide et des tentatives de suicide :

La tranche d'âge de 36 à 45 ans a enregistré 5 cas de suicides et de tentatives de suicide violents. La catégorie des 46 à 60 ans, quant à elle, a enregistré 5 cas de suicides et de tentatives de suicide. Le nombre de ceux qui ont commis ou tenté de se suicider entre l'âge de 16 et 25 ans s'élève trois cas, tandis que deux personnes âgés entre 26 et 35 ans ont tenté de se suicider. Un seul cas de suicide et tentatives de suicide a été enregistré chez les moins de 15 ans et chez les plus de soixante ans.

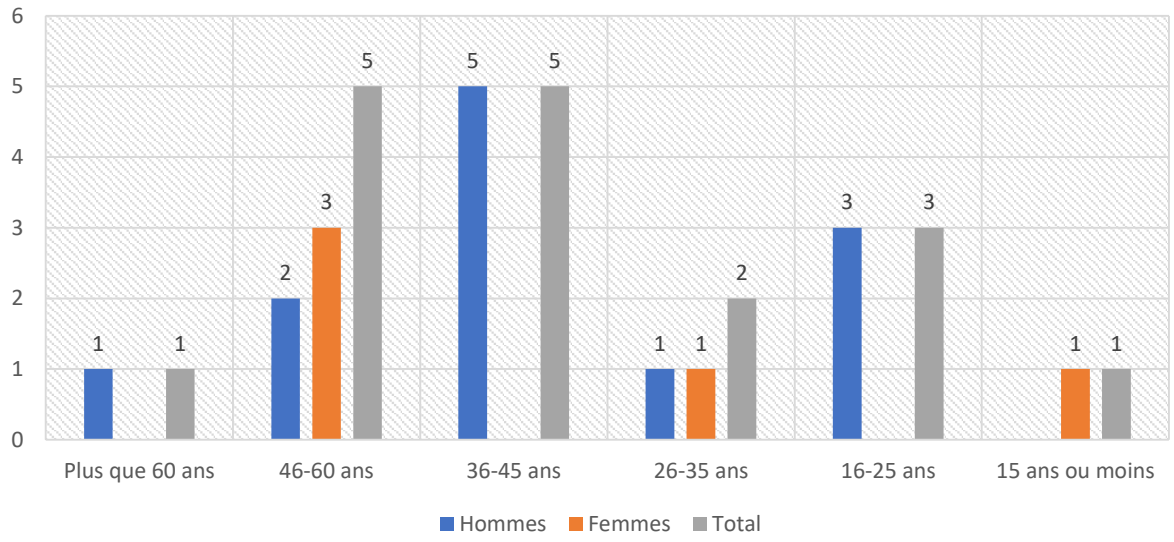

Tous les cas de violence étaient liés soit à des réactions émotionnelles de protestation rejetant la réalité économique et sociale, soit à des conditions psychologiques et des problèmes familiaux.